

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 9
- absents : 1
- exclus : 0

Séance du 18 décembre 2020 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Excusée : DUMAS Chantal a donné pouvoir à MARCHAL Laurence

Date de convocation :
11/12/2020

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Laurence MARCHAL

Objet :

Délibération n°53.2020

Attribution de subvention Beauvoisin Jumelages pour l'année 2020

Monsieur le Maire délègue à Catherine MORIN la présentation de la demande de subvention de l'association Beauvoisin Jumelages. Messieurs Jean-Jacques CORNAND et Christian THIRIOT ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote.
Madame MORIN propose l'attribution suivante :

Association	Montant attribué 2019	Montant demandé 2020	Montant proposé 2020
Beauvoisin Jumelages	600	400	400

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le montant proposé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à l'association Beauvoisin Jumelages.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le
Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Fait à Beauvoisin, le 18.12.2020
Christian THIRIOT, Maire.

